



République et canton de Genève

COMMUNE D'HERMANCE



AVIS

Le Conseil municipal dans sa séance d'investiture du 6 juin 2011 a
voté la délibération suivante :

Nomination des membres du Conseil municipal aux diverses commissions.

Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984 ;

Le conseil municipal a désigné les commissions et a nommé ses membres de la façon suivante :

Commission des bâtiments

Président TAGLIABUE Phillippe

Membres BELENGER BRECHET Nathalie, GILLIAND Pierre Edmond, RENAUD Pascal, VIDONNE Thierry

Commission communication

Président SAVIOZ Roland

Membres CITTADINI NAEF Amélie, GILLIAND Pierre Edmond, FUHRMANN Marc, VIDONNE Thierry

Commission culture et manifestation

Présidente BELENGER BRECHET Nathalie

Membres BLANC Anahita, CITTADINI NAEF Amélie, GILLIAND Pierre Edmond, CASTRO Christian

Commission électorale

Président CASTRO Christian

Membres BELENGER BRECHET Nathalie, RENAUD Pascal

Commission environnement & agriculture

Président CASTRO Christian

Membres BELENGER BRECHET Nathalie, FUHRMANN Marc, GILLIAND Pierre Edmond, SAVIOZ Roland



République et canton de Genève

Commission des finances

Président RUDLOFF Philippe

Membres COLOMBO Jean-Pierre, LEY Philippe, RENAUD Pascal, FUHRMANN Marc

Commission jeunesse et sports

Président RENAUD Pascal

Membres COLOMBO Jean-Pierre, CASTRO Christian, LEY Philippe, RUDLOFF Philippe

Commission des routes, canalisations et voirie

Président VIDONNE Thierry

Membres CASTRO Christian, GILLIAND Pierre Edmond, LEY Philippe, TAGLIABUE Philippe

Commission scolaire et sociale

Présidente CITTADINI NAEF Amélie

Membres BLANC Anahita, COLOMBO Jean-Pierre, LEY Philippe, RENAUD Pascal

Commission des réclamations

Présidente BLANC Anahita

Membres FUHRMANN Marc, RUDLOFF Philippe

Commission des sites et de l'aménagement

Président TAGLIABUE Philippe

Membres BLANC Anahita, FUHRMANN Marc, SAVIOZ Roland, VIDONNE Thierry

Conférence Intercommunale CoHerAn (Corsier-Hermance-Anières)

Délégué TAGLIABUE Philippe

Délégué Ley Philippe

Hermance, le 7 juin 2011

